

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00474
Numéro SIREN : 341 030 740
Nom ou dénomination : MAZARS & SEFCO

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001217

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001217**
n° de gestion : **1987B00474**
n° SIREN : **341 030 740 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 19/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MAZARS & SEFCO - Société par actions simplifiée
5 avenue de Verdun Le Forum 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



767645

01217

Comptes annuels

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

MAZARS & SEFCO

5 avenue de Verdun
26011 VALENCE CEDEX
Tél. 04.75.78.06.74
Fax. 04.75.55.13.94
APE : 6920Z -
Siret : 34103074000037

M MAZARS

MAZARS & SEFCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
5 avenue de Verdun

26011 VALENCE CEDEX

Tél : 04.75.78.06.74

Fax : 04.75.55.13.94

Courriel :

Web :

Etats de synthèse

Bilan Actif

*Certifié conforme
par le président*

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	5 036	5 036		
Fonds commercial (1)	21 601		21 601	21 601
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	210 494	80 170	130 324	147 581
Immobilisations corporelles en cours	21 544		21 544	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	948 722		948 722	948 722
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 020		1 020	1 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 208 416	85 205	1 123 211	1 118 923
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	78 201		78 201	67 941
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	250		250	1 400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 031 510	8 980	1 022 530	352 718
Autres créances	892 518		892 518	1 947 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	760 967		760 967	809 554
Charges constatées d'avance (3)	11 214		11 214	14 969
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 774 660	8 980	2 765 680	3 194 335
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 983 076	94 185	3 888 891	4 313 258
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 575 000	1 575 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	157 500	145 054
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 533	13 030
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	409 455	520 950
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 183 489	2 254 033
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 220	14 120
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 220	14 120
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	779 892	851 987
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 210	616 842
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 698	244 075
Dettes fiscales et sociales	365 382	332 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 691 182	2 045 105
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 888 891	4 313 258
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 166	29 043
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 646 016	2 016 062
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	703 921	798 487
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 797 075	1 809 663
Chiffre d'affaires net	1 797 075	1 809 663
Dont à l'exportation		
Production stockée	10 260	33 916
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 473	25 656
Autres produits	28	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 825 835	1 869 241
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	988 163	766 593
Impôts, taxes et versements assimilés	22 036	11 099
Salaires et traitements	386 334	436 294
Charges sociales	138 321	155 672
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 544	35 806
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 980	2 240
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 220	14 120
Autres charges	18	44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 597 615	1 421 869
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	228 220	447 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	230 400	230 400
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 972	12 136
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	245 372	242 536
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 868	4 144
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	5 868	4 144
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	239 504	238 392
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-IV+V-VI)	467 724	685 764

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 500	39 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	13 500	39 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 847	1 277
Sur opérations en capital	12 699	37 371
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 546	38 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 046	352
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	57 223	165 166
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	2 084 708	2 150 776
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 675 252	1 629 827
BENEFICE OU PERTE	409 455	520 950
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	12 684	12 136
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 447	3 678



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS & SEFCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 3 888 891 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 409 455 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les travaux en cours résultent des temps passés sur des missions non encore terminées à la clôture de l'exercice, valorisés au prix de vente estimé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 12 190 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	21 601			21 601
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 036			5 036
Immobilisations incorporelles	26 636			26 636
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	13 523			13 523
- Matériel de transport	158 207	34 986		157 863
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 108			39 108
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		21 544		21 544
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	210 838	56 530		232 038
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	948 722			948 722
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 020			1 020
Immobilisations financières	949 742			949 742
ACTIF IMMOBILISE	1 187 216	56 530		1 208 416

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		34 986		34 986
Apports				
Créations				
Réévaluations		21 544		21 544
Augmentations de l'exercice		56 530		56 530
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	21 600
Total	21 601

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SEFCO 26011 VALENCE CEDEX	204 800	1 147 027	100,00	339 657
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	204 800	204 800			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 036			5 036
Immobilisations incorporelles	5 036			5 036
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	504	1 352		1 857
- Matériel de transport	38 428	31 057		51 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 324	2 914		27 238
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	63 257	35 324		80 170
ACTIF IMMOBILISE	68 293	35 324		85 205

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 936 262 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 020		1 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 031 510	1 031 510	
Autres	892 518	892 518	
Charges constatées d'avance	11 214	11 214	
Total	1 936 262	1 935 242	1 020

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture a etablr	486 683
Clients fae groupe	7 135
Etat autres produits a recevoir	23 723
Total	517 541

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 575 000,00 EURO décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	21,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	21,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 120	14 220	14 120		14 220
Total	14 120	14 220	14 120		14 220
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		14 220	14 120		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 691 182 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	703 921	703 921		
- à plus de 1 an à l'origine	75 971	33 015	42 956	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 210			2 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 698	543 698		
Dettes fiscales et sociales	365 382	365 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 691 182	1 646 016	42 956	2 210
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 940			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	30 469			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	288 776
Provision congés payés	20 097
Dettes prov intérêts hors associés	27 087
Dettes prov primes hors associés	35 200
Prov charges/congés	8 039
Charges sociales sur primes sur rem	14 080
Charges sociales/ intérêts.	5 417
Taxe d'apprentissage	1 875
Formation professionnelle en altern	1 820
Contrib économique et territoriale	13 489
Taxe sur les véhicules des sociétés	2 360
Total	418 241

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 214		
Total	11 214		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participation	230 400	230 400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 972	12 136
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	245 372	242 536
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 868	4 144
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 868	4 144
Résultat financier	239 504	238 392

Parties liées

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 12 684 Euros.

Montant compris dans les charges financières : 5 447 Euros.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	455 534	45 033	410 501
+ Résultat exceptionnel	-1 046		-1 046
- Participations des salariés			
Résultat comptable	454 488	45 033	409 455
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 353 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.50%
- Taux d'actualisation : 1.50%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .

MAZARS & SEFCO
Société par actions simplifiée au capital de 1 575 000 euros
Siège social : 5 avenue de Verdun, 26000 VALENCE
341 030 740 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 décembre 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 409.455,21 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes distribué à l'associée personne morale..... 350.250,00 €
- le solde, au poste « autres réserves », soit la somme de 59.205,21 €

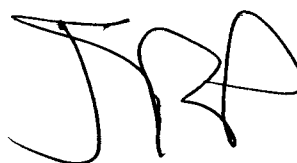
Le montant du dividende par action s'élève à 4,67 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 décembre 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 350.250 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES distribués
31/08/2015	438.996 €
31/08/2016	396.750 €
31/08/2017	480.000 €



Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Jean-Pierre PEDRENO

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

48 rue Cardinet - 75017 Paris

Tel. : 09 81 94 88 20

MAZARS & SEFCO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 1 575 000 euros

Le Forum - 5 avenue de Verdun

26000 Valence

RCS Romans 341 030 740

Exercice clos le 31 août 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2018

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS & SEFCO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

Emerson Audit



Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	5 036	5 036		
Fonds commercial (1)	21 601		21 601	21 601
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	210 494	80 170	130 324	147 581
Immobilisations corporelles en cours	21 544		21 544	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	948 722		948 722	948 722
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 020		1 020	1 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 208 416	85 205	1 123 211	1 118 923
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	78 201		78 201	67 941
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	250		250	1 400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 031 510	8 980	1 022 530	352 718
Autres créances	892 518		892 518	1 947 752
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	760 967		760 967	809 554
Charges constatées d'avance (3)	11 214		11 214	14 969
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 774 660	8 980	2 765 680	3 194 335
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 983 076	94 185	3 888 891	4 313 258
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 575 000	1 575 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	157 500	145 054
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 533	13 030
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	409 455	520 950
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 183 489	2 254 033
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 220	14 120
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 220	14 120
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	779 892	851 987
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 210	616 842
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 698	244 075
Dettes fiscales et sociales	365 382	332 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 691 182	2 045 105
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 888 891	4 313 258
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 166	29 043
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 646 016	2 016 062
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	703 921	798 487
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 797 075	1 809 663
Chiffre d'affaires net	1 797 075	1 809 663
Dont à l'exportation		
Production stockée	10 260	33 916
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 473	25 656
Autres produits	28	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 825 835	1 869 241
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	988 163	766 593
Impôts, taxes et versements assimilés	22 036	11 099
Salaires et traitements	386 334	436 294
Charges sociales	138 321	155 672
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 544	35 806
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 980	2 240
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 220	14 120
Autres charges	18	44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 597 615	1 421 869
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	228 220	447 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	230 400	230 400
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 972	12 136
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	245 372	242 536
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 868	4 144
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	5 868	4 144
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	239 504	238 392
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	467 724	685 764

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 500	39 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	13 500	39 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 847	1 277
Sur opérations en capital	12 699	37 371
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 546	38 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 046	352
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	57 223	165 166
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 084 708	2 150 776
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 675 252	1 629 827
BENEFICE OU PERTE	409 455	520 950
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	12 684	12 136
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 447	3 678

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS & SEFCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 3 888 891 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 409 455 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les travaux en cours résultent des temps passés sur des missions non encore terminées à la clôture de l'exercice, valorisés au prix de vente estimé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 12 190 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	21 601			21 601
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 036			5 036
Immobilisations incorporelles	26 636			26 636
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 523			13 523
- Matériel de transport	158 207	34 986		157 863
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 108			39 108
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		21 544		21 544
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	210 838	56 530		232 038
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	948 722			948 722
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 020			1 020
Immobilisations financières	949 742			949 742
ACTIF IMMOBILISE	1 187 216	56 530		1 208 416

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		34 986		34 986
Apports				
Créations				
Réévaluations		21 544		21 544
Augmentations de l'exercice		56 530		56 530
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	21 600
Total	21 601

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SEFCO 26011 VALENCE CEDEX	204 800	1 147 027	100,00	339 657
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	204 800	204 800			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 036			5 036
Immobilisations incorporelles	5 036			5 036
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	504	1 352		1 857
- Matériel de transport	38 428	31 057		51 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 324	2 914		27 238
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	63 257	35 324		80 170
ACTIF IMMOBILISE	68 293	35 324		85 205

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 936 262 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	1 020		1 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 031 510	1 031 510	
Autres	892 518	892 518	
Charges constatées d'avance	11 214	11 214	
Total	1 936 262	1 935 242	1 020

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture a etablr	486 683
Clients fae groupe	7 135
Etat autres produits a recevoir	23 723
Total	517 541

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 575 000,00 EURO décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	21,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	21,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 120	14 220	14 120		14 220
Total	14 120	14 220	14 120		14 220
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		14 220	14 120		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 691 182 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	703 921	703 921		
- à plus de 1 an à l'origine	75 971	33 015	42 956	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 210			2 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	543 698	543 698		
Dettes fiscales et sociales	365 382	365 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 691 182	1 646 016	42 956	2 210
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 940			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	30 469			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	288 776
Provision congés payés	20 097
Dettes prov interst hors associés	27 087
Dettes prov primes hors associés	35 200
Prov charges/congés	8 039
Charges sociales sur primes sur rem	14 080
Charges sociales/l interess.	5 417
Taxe d apprentissage	1 875
Formation professionnelle en altern	1 820
Contrib économique et territoriale	13 489
Taxe sur les véhicules des sociétés	2 360
Total	418 241

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 214		
Total	11 214		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participation	230 400	230 400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 972	12 136
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	245 372	242 536
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 868	4 144
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 868	4 144
Résultat financier	239 504	238 392

Parties liées

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 12 684 Euros.

Montant compris dans les charges financières : 5 447 Euros.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	455 534	45 033	410 501
+ Résultat exceptionnel	-1 046		-1 046
- Participations des salariés			
Résultat comptable	454 488	45 033	409 455
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 353 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.
Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.50%
- Taux d'actualisation : 1.50%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .